



Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUILLET 2018

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Total	70	L'an deux mille dix-huit, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 29 juin 2018, s'est assemblé à l'Espace René Fallet, 29 bis avenue Jean Jaurès, 91560 Crosne sous la Présidence de François DUROVRAY
Présents	43 puis 42	Eric ADAM; Damien ALLOUCH; Clarisse ANDRE; Simone ARNAUD; Monique BAILLOT; Françoise BALU; Patrick BERNARD; Gaëlle BOUGEROL; André CANAS; Gilles CARBONNET; Sylvie CARILLON; Christophe CARRERE; Serge CHEVALIER; Olivier CLODONG; Saïd DAFI; Jacqueline DISNARD; Patrick DUBOIS; François DUROVRAY; Marie-Hélène EUVRARD; Jacqueline FARGUES; Florence FERNANDEZ DE RUIDIAZ; Christian FERRIER ; Paule FONTANIEU; Annie FONTGARNAND; Jean-Claude FRAVAL; Christine GARNIER; Joël GRUERE ; Pierre-Marie GUENIER; Faten HIDRI; Christophe JOSEPH; Mathilde KTOURZA ; Nicole LAMOTH; Franck LEROY; Guy MAGUERO; Pascal MICHELANGELI; Muriel MOISSON; Françoise NICOLAS; Nicole POINSOT; Valérie RAGOT; Dominique RENONCIAT; Jean-Gilles SZYJKA; Georges TRON jusqu'à la DCC2018-067; Daniel VILLATTE.
Représentés	19 puis 20	Gérard BOUTHIER représenté par Dominique RENONCIAT; Aude BRISTOT représentée par Christophe CARRERE; Romain COLAS représenté par Damien ALLOUCH; Michaël DAMIATI représenté par Annie FONTGARNAND; Valérie DOLLFUS représentée par Sylvie CARILLON; Sylvie DONCARLI représentée par Simone ARNAUD; Nicolas DUPONT-AIGNAN représenté par Nicole LAMOTH; Bruno GALLIER représenté par François DUROVRAY; Jean-Claude LE ROUX représenté par Gilles CARBONNET; Dominique MONGE-MANTAL représentée par Patrick BERNARD; Marc NUSBAUM représenté par Christine GARNIER; Serge POINSOT représenté par Nicole POINSOT; Richard PRIVAT représenté par Florence FERNANDEZ DE RUIDIAZ; Georges PUJALS représenté par Patrick DUBOIS; Lionel SENTENAC représenté par Françoise BALU; Adeline SEVEAU représentée par Gaëlle BOUGEROL; Joëlle SURAT représentée par André CANAS; Martine SUREAU représentée par Marie-Hélène EUVRARD; Georges TRON représenté à partir de la DCC2018-068 par Olivier CLODONG; Philippe WELSCH représenté par Mathilde KTOURZA.
Absents	8	Bachir CHEKINI; Jacky GERARD; Amir HADZIC; Didier HOELTGEN; François LEVASSEUR; Pascal LU; Jérôme RITTLING; Daniel ROURE.
Secrétaire de séance :		M. Olivier CLODONG

1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 43 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Monsieur CLODONG a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- **1er juillet 2018 : Manifestation "Journée Verte et Bleue" en Forêt de Sénart**
8 associations et une quinzaine de partenaires au total (ONF, SIVOM, Maquilleurs, Museum...) ont participé à l'organisation
Environ 200 personnes sont venues participer aux différentes randonnées proposées toute la journée.

- **du 25 au 29 juin 2018 : Raid Fil Vert (10^{ème} édition)**, manifestation organisée par la Communauté d'agglomération en partenariat avec les services Jeunesse et les structures de quartier, lors de laquelle 8 équipes de 8 collégiens, de la 6^{ème} à la 4^{ème}, issus du territoire, se sont retrouvées dans des épreuves sportives et culturelles.
Le Raid s'est clôturé par :
 - **au Cyrano** : projection de la vidéo réalisée par les jeunes suivie de la remise des prix façon « cérémonie des César »
 - **Classement** : 1er : Crosne, 2e Bergeries, 3e EJIO, 4e Brunoy, 5e Boussy, 6e Yerres, 7e Quincy, 8e Epinay
 - **à l'espace René Fallet à Crosne** : barbecue et soirée dansante.

- **26 juin 2018** : Réunion avec Alain Weill et les élus de l'Essonne à Montgeron concernant les engagements pris par SFR pour achever le déploiement de la Fibre.

TRAVAUX

Brunoy

Piscine

La maîtrise d'œuvre, ARCOS réalise actuellement le dossier APD pour une validation au Conseil communautaire de septembre.

Théâtre

Mise en peinture des loges du 2^{ème} étage, du couloir et de l'escalier d'accès pendant la trêve estivale.

Crosne

Salle René Fallet

Réalisation d'un élévateur PMR pour l'accès à la scène cet été.

Draveil

Conservatoire

La consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre est en cours, pour une validation en septembre.

Quincy-sous-Sénart

Bibliothèque

Les études, phase PRO, permettront le lancement de la consultation des entreprises en septembre.

Maison Verte

Installation d'une aire de jeux dans le parc de la maison verte cet été.

Maison des Arts et de la Culture

Les travaux intérieurs se poursuivent, ainsi que les aménagements extérieurs.

Montgeron

Conservatoire

La consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre est en cours, pour une validation en septembre.

Maison de l'environnement

Les études se poursuivent, avec la validation de la phase APD.

Cyrano

Le remplacement des sièges et du sol de la salle se fera pendant l'été.

Terrain d'Accueil

Remplacement des portes de sanitaires (dernière tranche) et mise en peinture cet été.

SERVICES A LA POPULATION

COHESION SOCIALE

- **20 juin 2018** : RDV avec N. GRIVEL le DG de l'ANRU en vue de la validation des enveloppes PRIR (11 M € pour la Croix Blanche, 15,8 M € pour l'Oly) retenues dans la tranche haute de financements (PRIR ambitieux).
Un objectif : passage en comité d'engagement pour septembre en vue de la signature de la nouvelle convention de renouvellement urbain avant la fin de l'année.
- **22 juin 2018** : Premier Comité de Pilotage dans le cadre du Programme de renouvellement urbain d'Intérêt National (Hautes Mardelles et La Plaine) visant à valider les diagnostics urbains, permettant la définition des 1ers scenarii d'aménagement urbain pour la fin de l'année 2018 ;
- **29 juin 2018** : validation de la composition de la CIL et présentation du diagnostic habitat VYVS ;
- **09 juillet 2018 à 10h** : Présentation de l'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville sur le périmètre Val de Seine (Draveil, Montgeron, Vigneux-sur-Seine), avec les principaux partenaires signataires (Etat, collectivités locales, CD 91, CR IDF...). Pour le périmètre du Val d'Yerres, cette évaluation aura lieu début septembre.
- **16 juillet 2018 à 16 h**: Assemblée plénière du CISPD présentant une nouvelle approche collaborative entre le bloc local VYVS (communes et CA) et les partenaires (police, IEN, bailleurs, transporteurs...);
- Fête de quartier
 - **30 juin 2018** : Fête de quartier des Bergeries
 - **22 septembre 2018** : Fête de quartier de l'OLY

EMPLOI

- **7 juin 2018** : 4^{ème} édition des RDV de l'EMPLOI à CROSNE, qui a rassemblé 48 exposants, dont 30 recruteurs.

Sur l'ensemble de la matinée, **287 visiteurs** ont été comptabilisés sur l'espace Libre accès :

Communes de provenance	Brunoy	Draveil	Epinay /s Sénart	Montgeron	Vigneux s/ seine	Yerres Crosne	Boussy St Antoine	Quincy /s Sénart	Hors territoire
Nombre de visiteurs	41	31	25	45	43	71	09	08	14

Bilan JOB DATING :

Sur les 114 demandeurs d'emploi présents sur le « job dating », soit un taux de participation de 73 %.

- 19 candidats ont été embauchés en CDD (missions intérim + IAE) soit 16 % des participants,
- 01 candidat a accédé à une formation qualifiante longue durée, soit 1 % des participants,
- 23 candidats sont en attente de missions soit 20 % des participants
- 01 candidat a refusé le poste proposé, soit 1 % des participants.

Bilan CONFERENCES :

Au total, 63 demandeurs d'emploi ont participé aux conférences organisées, sur les thèmes :

1. Conférence sur « les secteurs porteurs » et métiers émergents » - Co animée le Pôle emploi et la direction de l'hôpital de Villeneuve Saint Georges (17 candidats présents)
2. Conférence sur « l'apprentissage animée le CERFAL (28 candidats présents)
3. Conférence sur « Temps d'échange sur l'apprentissage » avec la Faculté des métiers, La Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCI sur le volet de l'apprentissage (18 candidats)

PISCINES

- Point d'étape sur la procédure de délégation de service public relatif à l'exploitation AQUA SENART, PIERRE DE COUBERTIN et PISCINE DES SENARTS : seuls deux opérateurs (UCPA / VERT MARINE) ont fait acte de candidature, examinée aujourd'hui même par la Commission de délégation de service public. Les offres seront examinées en septembre.

CINEMA

- Point d'étape sur la procédure de délégation de service public relatif à l'exploitation des cinémas "PARADISO" et "CYRANO" : deux opérateurs sérieux ont déposé une offre, examiné aujourd'hui même par la Commission de délégation de service public, nous permettant d'entamer les négociations, en vue d'une attribution en décembre

SPECTACLES

La Présentation de la nouvelle saison aura lieu le 14 septembre au CEC de Yerres

TOURISME

Réunion des acteurs du Tourisme le 28 juin à Yerres. Une cinquantaine d'acteurs présents et l'objectif de mettre en place des Groupes de travail thématiques avec eux pour élaborer une véritable politique du tourisme.

RESSOURCES HUMAINES

Arrivée le 1er juillet de Stéphane SARKISSIAN DGA en charge de l'Aménagement et du Patrimoine.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 09 AVRIL 2018

Le procès-verbal du 09 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

4. LECTURE DES DECISIONS

Le Président donne lecture des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Communautaire (L5211-10 du CGCT):

N°	DATE	OBJET	MONTANT H.T.
2018/068	22/03/2018	Signature d'une convention avec l'ISREC (Institut de l'Histoire contemporaine et de la Résistance, Bergame, Italie) pour la participation de l'association italienne Venti Kapa (20K) d'aide aux migrants lors du débat du 23 mars 2018 à 19h00 à l'Espace Jeunesse Intercommunal de l'Oly	500,00 €
2018/069	23/03/2018	Convention d'accès au droit avec l'association "Le Pied à l'Etrier"	5 000,00 €
2018/070	23/03/2018	Signature d'un contrat entre BATIGERE ILE DE France et la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine pour la mise à disposition d'un local	Sans incidence financière
2018/071	03/04/2018	Signature des marchés n° 17-34 (Lots n°02 et n°03) « Mise à disposition de ressources numériques en ligne pour les bibliothèques en réseau de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) », conclus avec les sociétés ARTE France DEVELOPPEMENT et LEARNORAMA	Lot n°2 : Maxi 7 200 € Lot n°3 : Maxi 11 700 €
2018/072	04/04/2018	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de la salle des manifestations du Centre Social intercommunal de l'Oly « Aimé Césaire », conclue avec l'association Le pied à l'étrier	Sans incidence financière
2018/073	05/04/2018	Signature de la convention d'honoraire en vue de la défense des intérêts de la CAVYVS - Résiliation marché public de collecte	7.200,00 € mission de base
2018/074	05/04/2018	Convention avec l'association RAID AVENTURE ORGANISATION dans le cadre du Challenge Fair Play du 12 au 13 mai 2018	661,44 €
2018/075	05/04/2018	Contrat de réservation de séjour collectif à Ile de Loisirs de Cergy-Pontoise (95500)	8 075,20 €
2018/076	05/04/2018	Contrat d'engagement d'auteur conclu avec Monsieur Didier CORNILLE, pour une prestation le mercredi 11 avril 2018 (Médiathèque de Montgeron). Abrogation de la décision n° 2018/013	315,00 € (prestations) 38,04 € (versement AGESEA) 3,34 € (contribution diffuseur)
2018/077	06/04/2018	Convention relative à la transmission des données cartographiques numériques SISAL, RPLS et SRU dans le cadre du marché d'étude diagnostic de l'habitat, prospective foncière et observatoire du peuplement conclu avec le bureau d'étude ESPACITE	Sans incidence financière
2018/078	06/04/2018	Convention relative à la transmission des données infra-communales sur l'occupation du parc locatif social d'ICF LA SABLIERE dans le cadre du marché d'étude Diagnostic de l'habitat, prospective foncière et observatoire du peuplement conclu avec le bureau d'étude ESPACITE	Sans incidence financière
2018/079	06/04/2018	Convention relative à la transmission des données infra-communales sur l'occupation du parc locatif social d'OSICA dans le cadre du marché d'étude Diagnostic de l'habitat, prospective foncière et observatoire du peuplement conclu avec le bureau d'étude ESPACITE	Sans incidence financière
2018/080	06/04/2018	Convention relative à la transmission des données infra-communales sur l'occupation du parc locatif social de VILLOGIA dans le cadre du marché d'étude Diagnostic de l'habitat, prospective foncière et observatoire du peuplement conclu avec le bureau d'étude ESPACITE	Sans incidence financière
2018/081	09/04/2018	Convention de mise à disposition gracieuse de la salle Noureev à la Ferme de Boussy-Saint-Antoine, passée avec l'association Danse de Vivre	Sans incidence financière
2018/082	09/04/2018	Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des prestations proposées par la médiathèque de Draveil - RR 777 25	***

2018/083	09/04/2018	Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des prestations proposées par la médiathèque de Montgeron - RR 777 24	***
2018/084	09/04/2018	Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des prestations proposées par la bibliothèque Charlotte Delbo de Vigneux-sur-Seine – RR 777 26	***
2018/085	09/04/2018	Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée et des participations versées pour les cours de natation de la piscine Pierre BONNINGUE d'EPINAY-SOUS-SENART RR n°777 27	***
2018/086	11/04/2018	Convention de mise à disposition à titre gracieux du Théâtre D. Cardwell pour le Conservatoire intercommunal de Draveil, conclue avec la commune de Draveil (Spectacles de danse)	Sans incidence financière
2018/087	11/04/2018	Convention de prêt à titre gratuit de l'exposition « Le laser à tout faire » conclue avec le CNRS IMAGES	Sans incidence financière
2018/088	12/04/2018	Avenant n° 1 au marché n°2017-17 relatif à l'Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la CAVYVS pour la contractualisation de deux procédures de délégation de service public Lot 01 AMO DSP Salle de Spectacle, conclu avec la société ESPELIA	Sans incidence financière
2018/089	13/04/2018	Conventions entre l'Education Nationale et la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine pour l'organisation de la natation scolaire à l'école primaire	Sans incidence financière
2018/090	16/04/2018	Avenant n°1 au marché 2017-30 relatif à l'audit financier de la CA Val d'Yerres Val de Seine	Sans incidence financière
2018/091	16/04/2018	Avenant n°1 au marché 2018-01 relatif à la maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation de la maison de l'environnement à Montgeron	Sans incidence financière
2018/092	16/04/2018	Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et de la Communication	subvention sollicitée au taux maximum
2018/093	16/04/2018	Décision autorisant le SIAAP à occuper temporairement la propriété du Lac Montalbot pour la réalisation des opérations de sécurisation des regards du collecteur Athis-Crosne	Sans incidence financière
2018/094	17/04/2018	Avenant n°3 à la convention de mise à disposition à titre gracieux du Café Cultures pour le Conservatoire intercommunal de Draveil, conclu avec la commune de Draveil pour l'organisation d'Auditions Rencontres pour la saison 2017/2018	Sans incidence financière
2018/095	16/04/2018	Avenant n°2 au contrat global de services conclu avec la société EISI CONSULTING	538,40 € par mois
2018/096	24/04/2018	Annulée	***
2018/097	25/04/2018	Contrat de vente groupes SNCF n° 1-7KZPSO pour le trajet aller/retour PARIS GARE DE LYON-CASSIS (13) - Départ le 27 juillet 2018 - retour le 03 août 2018	1 566,00 €
2018/098	26/04/2018	Convention d'hébergement pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télélevé en hauteur conclue avec la société Gaz Réseau Distribution France (GRDF)	Redevance annuelle : 50,00 €
2018/099	26/04/2018	Contrat d'engagement d'auteur conclu avec ART GABY, pour une prestation le mercredi 30 mai 2018 (Médiathèque de Montgeron)	300,00 €
2018/100	27/04/2018	Convention d'occupation précaire à titre gracieux du Conservatoire de Vigneux-sur-Seine conclue avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vigneux-sur-Seine	Sans incidence financière
2018/101	03/05/2018	Convention de mise à disposition avec la Médiathèque départementale de l'Essonne relative au prêt de l'outil d'animation/exposition « Découvrons le potager » du 19 octobre au 16 novembre 2018	Sans incidence financière
2018/102	03/05/2018	Convention de mise à disposition avec la Médiathèque départementale de l'Essonne relative au prêt de l'outil d'animation/exposition « Anuki » du 23 octobre au 16 novembre 2018	Sans incidence financière

2018/103	03/05/2018	Convention de mise à disposition avec la Médiathèque départementale de l'Essonne relative au prêt de l'outil d'animation/exposition « Tapis narratif : Anuki, la révolte des castors » du 23 octobre au 16 novembre 2018	Sans incidence financière
2018/104	03/05/2018	Convention de mise à disposition avec la Médiathèque départementale de l'Essonne relative au prêt de l'outil d'animation/exposition « La Boîte à comptines » du 16 novembre au 18 décembre 2018	Sans incidence financière
2018/105	03/05/2018	Signature du marché 2018-04 Remplacement de l'ensemble des fauteuils et des strapontins au cinéma "Le Cyrano" à Montgeron, avec l'entreprise SOCIETE NOUVELLE MUSSIDAN SIEGES	66 616,21 €
2018/P106	04/05/2018	Signature du marché 2017-40 Etudes de diagnostic géotechnique pour le conservatoire de Draveil, avec l'entreprise ANTEA France	27 970 €
2018/107	04/05/2018	Convention de partenariat avec l'Office National des Forêts relative à l'organisation d'un événement de loisirs nature familial le dimanche 1er juillet 2018 en forêt de Sénart	600,00 €
2018/108	09/05/2018	Contrat Destineco Esprit Libre avec la Poste	Les tarifs d'affranchissement figurent dans la plaquette tarifaire
2018/109	09/05/2018	Contrat de dispense de timbrage	Les tarifs d'affranchissement figurent dans la plaquette tarifaire
2018/110	14/05/2018	Contrat de cession de droits avec l'association Art en Liberté relative à l'exploitation du spectacle « MBongui » le 23 juin 2018	600,00 €
2018/111	15/05/2018	Bon de prêt du serveur Allegro TFA-B-2E au Cinéma Le Cyrano, par la société ECLAIR LOGISTICS	Sans incidence financière
2018/112	16/05/2018	Contrat de vente groupes SNCF n° 1-7MAGSN - Trajet aller/retour PARIS GARE DE LYON-CASSIS (13) - Départ le 27 juillet 2018 - Retour le 03 août 2018 Abrogation de la décision n° 2018-097	1 566,10 €
2018/113	22/05/2018	Contrat Relationnel en Nombre annuel n° D-431337-1 et avenant n° 1 relatif au mandatement préalable pour le règlement des sommes dues au contrat, conclus avec LA POSTE	Lettre Verte en nombre jusqu'à 35g : 0,60 € Lettre Prioritaire en nombre jusqu'à 35g : 0,68 € Ecopli en nombre jusqu'à 35g : 0,55 €
2018/114	25/05/2018	Convention de Coopération entre Pôles emploi de Brunoy et la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine	Sans incidence financière
2018/115	28/05/2018	Convention de mise à disposition de l'église Saint Joseph à Montgeron en vue d'un concert organisé par le conservatoire intercommunal à Montgeron, le dimanche 03 juin 2018	250,00 €
2018/116	28/05/2018	Convention de mise à disposition à titre gracieux du Café Cultures pour le Conservatoire intercommunal de Draveil, conclue avec la commune de Draveil (Concert scolaire « le Carnaval des Animaux »).	Sans incidence financière
2018/117	28/05/2018	Convention de mise à disposition à titre gracieux du Théâtre D. Cardwell pour le Conservatoire intercommunal de Draveil, conclue avec la commune de Draveil (Concert « Carnaval des Animaux » pour un public scolaire)	Sans incidence financière
2018/118	28/05/2018	Résiliation marché n° 16/25 relatif à la Mission de coordonnateur SPS pour la réalisation de travaux de réhabilitation dans la piscine de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine à Montgeron (Lot n°1) et pour la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous Sénart (Lot n°2).	***
2018/119	28/05/2018	Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits de mise à disposition de composteurs individuels aux usagers de Draveil, Montgeron et Vigneux-sur-Seine n° RR 777 29	***
2018/120	29/05/2018	Convention de réalisation du projet vidéo « La réussite scolaire » pour le Centre Social des Bergeries avec l'association DALIFE MUSIC PRODUCTION	5 544,00 €
2018/121	29/05/2018	Convention de réalisation du projet vidéo (web-série) « Les Mogos » pour l'Espace Jeunesse intercommunal de l'Oly avec l'association DALIFE MUSIC PRODUCTION	5 950,00 €

2018/122	29/05/2018	Signature du marché 2018-05 Mission de vérifications périodiques des installations techniques de l'ensemble des équipements communautaires de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, avec l'entreprise DEKRA	10 841,60 €
2018/123	31/05/2018	Convention de séjour au centre d'hébergement Roland Rigaud de la Ville de Cassis (Bouches-du-Rhône) pendant la période du 27 juillet au 03 août 2018	4 744,60 €
2018/124	31/05/2018	Avenant n°3 à la convention avec l'Ordre des Avocats de l'Essonne	indemnité horaire : 112,44 € pour les permanences assurées
2018/125	01/06/2018	Avenant n°1 au marché 17-32 relatif à la collecte des encombrants et des déchets des services techniques sur le territoire Val de Seine, conclu avec l'entreprise NICOLLIN	Diminution de 105 518,40 €
2018/126	06/06/2018	Signature du marché n°2018-09 « Aménagement d'une aire de jeux à Quincy sous Sénart, avec l'entreprise » avec l'entreprise COALA	47 983,46 €
2018/127	06/06/2018	Signature du marché n° 2017-34 relatif à la mise à disposition de ressources numériques en ligne pour les bibliothèques en réseau de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS): Lot N°01 – Livres numériques.	Montant maxi de 8 100 €
2018/128	30/05/2018	Avenant n°1 au marché n°2017-19 relatif à la location et maintenance des systèmes d'impression de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec	Sans incidence financière
2018/129	11/06/2018	Signature du marché n°2018-10 « Diagnostic stratégique et opérationnel en matière de formation professionnelle sur le territoire Val d'Yerres Val de Seine, avec l'entreprise Excellence Consulting	25 406,25 €
2018/130	13/06/2018	Signature de la convention d'occupation d'un local de l'hôtel d'entreprises situé à Quincy-sous-Sénart avec la société en nom propre de Monsieur Marc METRO	469,33 € par mois (à titre de recettes)
2018/131	13/06/2018	Contrat d'utilisation d'un espace partagé (formule domiciliation) au R+3 du bâtiment de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises conclu avec la société VJTSD	30,00 € par mois (à titre de recettes)
2018/132	13/06/2018	Contrat de cession de droits avec l'association Trois Petits Points et Compagnie relatif à l'exploitation du spectacle « J'ai descendu dans mon jardin » le 6 juin 2018	600,00 €
2018/133	14/06/2018	Convention d'occupation précaire à titre gracieux avec l'association l'Amicale Sportive des Bergeries	Sans incidence financière
2018/134	15/06/2018	Contrat d'abonnement location-entretien de la machine à affranchir installée à la pépinière et l'hôtel d'entreprises à Quincy-sous-Sénart, conclu avec NEOPOST	location : 393,00 € par mois frais gestion : 3,38 € par mois
2018/135	15/06/2018	Contrat d'utilisation de la machine à affranchir installée à la pépinière et l'hôtel d'entreprises à Quincy-sous-Sénart et avenant n°1 relatif aux conditions de paiement, conclus avec LA POSTE	tarifs applicables à l'affranchissement selon grille tarifaire de LA POSTE

5. DELIBERATIONS

DCC2018-049 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix s'abstenant (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

APPROUVE le compte de gestion 2017 (ANNEXE N°1), établi par Madame Le Métayer, Trésorière Principal de Brunoy.

DCC2018-050 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, l'assemblée élit M. Olivier CLODONG pour assurer la présidence de l'assemblée, laquelle constate le retrait de M. François DUROVRAY au moment du vote.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 6 voix contre (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

APPROUVE le compte administratif (ANNEXE N°2) du budget principal de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine établi par le Président au titre de l'année 2017.

DCC2018-051 BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix contre (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

AFFECTE l'excédent de clôture de la section de fonctionnement de 6 944 414,51€ du budget principal de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine comme suit :

- en section d'investissement pour un montant de 4 973 169,05€ sur la nature 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé », afin de couvrir le besoin de financement ;
- en section d'investissement pour un montant de 1 821 245,46€ sur la nature 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé », pour un complément de financement de la section d'investissement ;
- en section de fonctionnement pour un montant de 150 000€ sur la nature 002 « Résultat de fonctionnement reporté », pour participer aux équilibres de la section de fonctionnement.

DCC2018-052 BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME – COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix s'abstenant (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

APPROUVE le compte de gestion 2017 (ANNEXE N°3) du budget annexe « Office de tourisme CAVYVS », établi par Madame Le Métayer, Trésorière Principal de Brunoy.

DCC2018-053 BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, l'assemblée élit M. Olivier CLODONG pour assurer la présidence de l'assemblée, laquelle constate le retrait de M. François DUROVRAY au moment du vote.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix s'abstenant (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

APPROUVE le compte administratif (ANNEXE N°4) du budget annexe de l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine établi par le Président au titre de l'année 2017.

DCC2018-054 BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME – AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix contre (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

AFFECTE l'excédent de fonctionnement du budget annexe de l'office de tourisme du Val d'Yerres Val de Seine en section de fonctionnement pour un montant de 9 776,20 € sur la nature 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

DCC2018-055 BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME – DECISION MODIFICATIVE N°1-2018

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix s'abstenant (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

APPROUVE la décision modificative N°1 pour l'exercice 2018 du budget annexe de l'office de tourisme, comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			DM 1-2018	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			DM 1-2018
Nature Fonc	Libellé	Montants		Nature Fonc	Libellé	Montants	
011	Charges à caractère général	4 000,00		002	Résultat de fonctionnement reporté	9 776,20	
6188 95	Autres frais divers	4 000,00		002 01	Résultat de fonctionnement 2017	9 776,20	
012	Charges de personnels	5 776,20					
64111 95	Personnel titulaire - Rémunération principale	5 776,20					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			9 776,20	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			9 776,20

DCC2018-056 BUDGET PRINCIPAL – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix contre (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

ADOpte le budget supplémentaire 2018 (ANNEXE N°5) au budget principal comme suit :

Exercice 2018	Section Investissement		Section Fonctionnement		Ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
BP 2018	14 567 610,00€	14 567 610,00€	86 153 000,00€	86 153 000,00€	100 720 610,00€	100 720 610,00€
BS 2018	10 440 607,51€	10 440 607,51€	470 920,00€	470 920,00€	10 911 527,51€	10 911 527,51€
résultat d'invest 2017 reporté	1 214 933,15€				1 214 933,15€	0,00€
restes à réaliser 2017	7 348 928,90€	3 590 693,00€			7 348 928,90€	3 590 693,00€
affectation excédent net 2017		4 973 169,05€		150 000,00€	0,00€	5 123 169,05€
Crédits nouveaux	1 876 745,46€	1 876 745,46€	470 920,00€	320 920,00€	2 347 665,46€	2 197 665,46€
Crédit Ouverts 2018	25 008 217,51€	25 008 217,51€	86 623 920,00€	86 623 920,00€	111 632 137,51€	111 632 137,51€

DCC2018-057 DEPENSES A IMPUTER AU 6232 « FETES ET CEREMONIES »

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix s'abstenant (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

PRECISE que les dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » sont d'une manière générale l'ensemble des biens, services, objets et denrées ayant trait aux fêtes et cérémonies tel que par exemple :

- les diverses prestations et cocktails servis, l'achat de denrées et fournitures, lors de cérémonies officielles, inaugurations, commémoration, Noël du personnel, vœux de nouvelle année, « garden party » du personnel,
- les factures de sociétés et troupes de spectacles liées à ces événements festifs,
- fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements et

- notamment lors des récompenses sportives, culturelles, médaille du travail, départs, décès.
- les frais de restauration, de séjour, de transport des élus, agents et le cas échéant de personnalités extérieures, lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres et manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions de la communauté d'agglomération.

DCC2018-058 GARANTIE D'EMPRUNT AU BENEFICE DE LA SOCIETE « IMMOBILIERE 3F » POUR UN MONTANT DE 5 434 000 EUROS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 3 voix s'abstenant (MM. MICHELANGELI, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

Article 1 :

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération « Val d'Yerres-val de Seine » accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant de **5 434 000 euros** souscrit par «IMMOBILIERE 3F» auprès de la caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N° 77 737 constitué de 4 lignes du prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt ;

Article 4 : Le Conseil autorise le Président de la Communauté d'agglomération « Val d'Yerres-Val de Seine » à intervenir au contrat de Prêt (ANNEXE N°6) qui sera passé entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur

DCC2018-059 POLITIQUE DE LA VILLE : PRESENTATION DU RAPPORT 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 1 voix contre (M. CHEVALIER).

APPROUVE le rapport politique de la ville 2017 et de ses annexes (ANNEXE N°7).

DCC2018-060 DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel à 6, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants

MAINTIEN le paritarisme entre les deux collèges de représentants, cette parité permettant de conserver au Comité Technique une réelle dimension d'instance de dialogue social,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la composition dudit Comité.

DCC2018-061 DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel à 6, et en nombre égal le nombre de représentants

suppléants.

MAINTIENT le paritarisme entre les deux collèges de représentants, cette parité permettant de conserver au CHSCT une réelle dimension d'instance de dialogue social,

AUTORISE le Président à signer tout acte nécessaire à la composition dudit Comité.

DCC2018-062 LISTE DES EMPLOIS POUR LESQUELS UN LOGEMENT DE FONCTION PEUT ETRE ATTRIBUE (HORS EMPLOIS DE DIRECTION OU DE CABINET)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

FIXE la liste des emplois concernés par une attribution de logement de fonction pour nécessité absolue de service, comme suit : "*Emploi de gardien des locaux administratifs situés au 6 bis boulevard Henri Barbusse à Draveil (91210)*" ;

DIT que cette attribution sera consentie à titre gratuit en ce qui concerne le logement nu, le bénéficiaire devant supporter l'ensemble des frais accessoires (eau, gaz, électricité, chauffage, réparations locatives) suivant le ratio de 6 euros par an et par mètre carré du logement concédé, outre les impôts et taxes, assurances contre les risques locatifs, liés à l'occupation du logement ;

DIT que cette participation aux frais accessoires fera l'objet d'un règlement mensuel par le bénéficiaire du logement concédé par nécessité absolue de service ;

DIT que la concession de logement donnera lieu à un arrêté du Président qui fixera, en exécution de la présente délibération, les modalités détaillées de cette concession ;

INSCRIT au budget les crédits correspondants.

DCC2018-063 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE le tableau des effectifs telle qu'il résulte de ces modifications ;

INSCRIT au budget les crédits correspondants.

DCC2018-064 ADHESION DE LA CAVYVS AU RESEAU SOS MNS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE la convention d'adhésion à l'association SOS MNS pour l'année 2018 (ANNEXE N°8) ;

AUTORISE le Président à signer ladite convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

DCC2018-065 CONVENTIONNEMENT AVEC LE CENTRE DE GESTION INTERDEPARTEMENTAL DE LA GRANDE COURONNE AU TITRE DES MISSIONS FACULTATIVES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

AUTORISE la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine à bénéficier des missions facultatives proposées par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, sous réserve de l'inscription préalable et suffisante des crédits au budget ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, hors convention de groupement de commande.

DCC2018-066 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX DU SIEGE DE LA CAVYVS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

RENOUELEMENT pour une nouvelle période de trois ans, la convention d'occupation portant sur les locaux du siège de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention d'occupation (**ANNEXE N°9**) pour une nouvelle période de trois ans, la convention d'occupation portant sur les locaux du siège de la Communauté d'Agglomération.

DCC2018-067 AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE RENOVATION URBAINE D'EPINAY-SOUS-SENART

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le dit marché avec l'opérateur économique retenu par la Commission d'appel d'offre.

DCC2018-068 REHABILITATION DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE A MONTGERON – AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT AU MARCHE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 5 voix contre (MM. MICHELANGELI, CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

APPROUVE le montant de l'avenant fixé à 21 725,00 € HT, soit 26 070.00 € T.T.C.

AUTORISE le Président à signer cet avenant (**ANNEXE N°10**) avec cabinet R'AGENCE, ayant pour objet d'intégrer au marché des missions complémentaires DET et OPC suite au marché infructueux du lot VRD.

DCC2018-069 REHABILITATION DE LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT A MONTGERON – VALIDATION DU COUT DE LA PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE l'estimation du coût prévisionnel des travaux pour un montant de 720 000.00 € TTC. (Valeur Février 2018).

DCC2018-070 CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE - TRAVAUX EXTENSION PARKING : AUTORISATION AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE LA VILLE D'EPINAY-SOUS-SENART POUR LA DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

Après avoir rejeté l'amendement de M. MICHELANGELI tendant à la suppression de ce point, à la majorité absolue, avec 6 voix pour (MM. GRUERE, MICHELANGELI, CHEVALIER, CARRERE (pouvoir BRISTOT), JOSPEH) et 2 abstentions (MM. ALLOUCH, FARGUES)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 9 voix contre (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT), ALLOUCH, FARGUES)

AUTORISE le Président à signer cette convention donnant la délégation de maîtrise d'ouvrage à la CAVYVS pour réaliser ces travaux.

Après avoir rejeté l'amendement de M. MICHELANGELI tendant pour le lot 14 à la suppression de cet élément de phrase "et la réalisation pour le compte de la ville d'Epinay-sous-Sénart d'un complément de parking sur la réserve foncière", à la majorité absolue, avec 6 voix pour (MM. GRUERE, MICHELANGELI, CHEVALIER, CARRERE (pouvoir BRISTOT), JOSPEH) et 2 abstentions (MM. ALLOUCH, FARGUES)

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable rendu par la Commission d'appel d'offres du 5 juillet 2018, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 1 voix contre (M. JOSEPH), 7 voix s'abstenant (MM. GRUERE, MICHELANGELI, CHEVALIER, CARRERE (pouvoir BRISTOT), ALLOUCH, FARGUES)

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les avenants des entreprises concernées pour ses ouvrages, à savoir :

Lot 2 : Etanchéité – Couverture

Marché n° 2016-20L02 attribué à l'entreprise SARMATES pour un montant de **354 916,83 € H.T.**

L'avenant n°01 comprend, le rajout de chéneaux et de descentes d'eaux pluviales pour respecter le permis de construire, la modification des châssis de désenfumage afin de respecter les prescriptions du bureau de contrôle et de l'acousticien, enfin, la suppression de lignes de vie non nécessaire.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot Etanchéité – Couverture est de **51 742,88 €.**

Le montant du marché est ainsi porté à 4406 659,71 €, soit une augmentation de 14,58 %.

Lot 4 : Cloisons Doublages – Plafonds Plâtres

Marché n° 2016-20L04 attribué à l'entreprise IDS pour un montant de **387 713,04€ H.T** dont l'option 1 à **1 266,00€ H.T.**

L'avenant n°1 se justifie par la prise en compte de demande complémentaire de l'acousticien pour le traitement des murs et plafonds pour assurer les demandes liées à l'utilisation de la salle.

Le montant de l'avenant n°1 pour les Cloisons Doublages est de **33 127,20 € HT.**

Le montant du marché est ainsi porté à 420 840,24 € HT, soit une augmentation de 8,54 %.

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Marché n° 2016-20L05 attribué à l'entreprise MILLET pour un montant de **246 614,03 € H.T.** dont l'option 2 à **3 178,12 € H.T.**

L'avenant n°1 consiste à la modification des plans de vasques en matériaux plus résistant, le complément bois de la salle de spectacle prévu initialement au lot Plâtrerie, les moins-values pour un châssis coupe-feu, les cimaises, tablettes d'habillage *et des façades de gaines.*

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot Menuiseries Intérieures est de **22 883,90 € H.T.**

Le montant du marché est ainsi porté à 269 497,93 € HT, soit une augmentation de 9,28 %.

Lot 7 : Revêtement de sols

Marché n° 2016-20L07 attribué à l'entreprise CBC pour un montant de **161 263,07 € H.T.** dont l'option 2 à **1 709,98 € H.T.**

L'avenant n°1 contient la mise en carrelage de l'arrière de la cuisine pour des problèmes d'hygiène, mais également la mise en parquet des circulations du RDC pour des garanties de pérennité au lieu de la peinture prévue initialement.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot Revêtements de sols est de **21 775 € H.T.**

Le montant du marché est ainsi porté à 183 038,07 € HT, soit une augmentation de 13,50 %.

Lot 12 : Electricité Courants Forts et Faibles

Marché n° 2016-20L12 attribué à l'entreprise STERREN pour un montant de **516 256,84 € H.T.** dont l'option 1 à **2 884,69 € H.T.**

L'avenant n°1 reprend le bilan global des plus et des moins-values du marché afin d'adapter le projet aux demande des différents utilisateurs et notamment dans la nef centrale, l'espace multimédia et en extérieur.

Il permet également de prendre en compte les armoires électriques nécessaires pour la distribution du chauffage urbain.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot Plomberie Sanitaire est de **49 059,99 € H.T.**

Le montant du marché est ainsi porté à 565 316,83 € H.T, soit une augmentation de 9,50 %.

Lot 14 : VRD

Marché n° 2017-13LO14 attribué à l'entreprise ESSONNE TP pour un montant de **619 441,72 € HT.**

L'avenant n°1 permet de rajouter un traitement de l'eau du bassin extérieur contre les verdure et la réalisation pour le compte de la ville d'Epinay-Sous-Sénart d'un complément de parking sur la réserve foncière.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot VRD est de **33 127,21 € H.T.**

Le montant du marché est ainsi porté à 652 568,93 € H.T, soit une augmentation de 5,35 %.

Lot 15 : Equipement de serrurerie et machinerie scénique

Marché n° 2016-20L15 attribué à l'entreprise BC CAIRE pour un montant de **360 709,00 € H.T** dont l'option 1 à **15 350,00 € H.T.**

L'avenant n°1 assimile la modification des supports de grill suite à la réalisation des poutres en béton précontraint. Il permet également le rajout d'anneaux circassiens dans les différents espaces, et le rajout d'un écran type polichinelle dans la salle de spectacle.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot Equipement scénique est de **50 293,00 € H.T.**

Le montant du marché est ainsi porté à 411 002,00 € H.T, soit une augmentation de 13,94 %.

Lot 16 : Eclairage scénique

Marché n° 2016-20L16 attribué à l'entreprise LAGOONA pour un montant de **145 427,10 € H.T.**

L'avenant n°1 permet, par la redéfinition du pupitre de commande, la compatibilité avec du matériel déjà en possession de la Communauté d'Agglomération VYVS.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot Eclairage scénique est de **17 336,02 € H.T.**

Le montant du marché est ainsi porté à 162 763,12 € H.T, soit une augmentation de 11,92 %.

Lot 17 : Equipement audiovisuel

Marché n° 2016-20L17 attribué à l'entreprise LAGOONA pour un montant de **216 361,04 € H.T.**

L'avenant n°1 intègre le remplacement du câblage par de la fibre optique et des câbles audio de dernière technologie.

Il permet également la sonorisation de la nef traversante et l'utilisation du matériel déjà en possession de la Communauté d'Agglomération VYVS.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot Equipement audiovisuel est de **31 444,09 € H.T.**

Le montant du marché est ainsi porté à 247 805,13 € H.T, soit une augmentation de 14,53 %.

Lot 18 : Fauteuils gradins

Marché n° 2016-20L18 attribué à l'entreprise HUGON pour un montant de **189 790 € H.T.**

L'avenant n°1 inclut le remplacement des sièges prévu au marché par un modèle plus confortable.

Le montant de l'avenant n°1 pour le lot Fauteuils gradins est de **17 305 € H.T.**

Le montant du marché est ainsi porté à 207 095,00 € H.T, soit une augmentation de 9,12 %.

DCC2018-072 AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC D'ACQUISITION DE MATERIELS SCENIQUES (SON, LUMIERE) POUR LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE A EPINAY-SOUS-SENART

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité avec 1 voix s'abstenant (M JOSEPH)

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le dit marché avec l'opérateur économique retenu par la Commission d'appel d'offre.

DCC2018-073 AVENANT AU MARCHE PUBLIC RELATIF A L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANTS POUR LA COMMUNE DE YERRES ET L'EX COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n°01 (ANNEXE N°11) à conclure avec l'entreprise TOTAL;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant susmentionné, ayant pour objet d'augmenter le montant initial des prestations de 8,57%

Montant initial	Montant de l'avenant	Nouveau montant
Montant HT : 466 776.16 €	Montant HT 40 000.00 €	Montant HT : 506 776.16 €
Montant TTC : 560 131.39 €	Montant TTC 48 000.00 €	Montant TTC : 608 131.39 €

DCC2018-074 AVENANT N°03 AU MARCHE PUBLIC DES ESPACES VERTS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'avec 1 voix s'abstenant (M JOSEPH)

APPROUVE l'avenant n°03 (ANNEXE N°12) à conclure avec ID VERDE ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant susmentionné, ayant pour objet de proroger de 3 mois et 2 jours la durée du marché initial, soit une augmentation de 33 669.48 euros HT au montant initial, représentant une augmentation globale, en prenant en considération les modifications antérieures, de 20,14% :

	Montant euros HT	Augmentation
Montant initial	383 868,08 euros	
Avenant n°01	Sans incidence financière	
Avenant n°02	43 662,03 euros	+ 11,37%
Avenant n°03	33 669,48 euros	+ 8,77%
Nouveau montant	461 199,59 euros	+ 20,14%

DCC2018-075 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX PRESTATIONS DE CONTROLE TECHNIQUE DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE CONSTRUCTIONS ET DE REHABILITATION DES BATIMENTS APPARTENANT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le dit marché avec l'opérateur économique retenu par la Commission d'appel d'offre, laquelle, réunie en date du 14 juin 2018, a attribué le marché public à l'opérateur économique suivant :

Opérateur économique	Lieu	Simulations financières
QUALICONSULT	91000 EVRY	124 138,08 euros HT

DCC2018-076 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX PRESTATIONS D'O.P.C. DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE CONSTRUCTIONS ET DE REHABILITATION DES BATIMENTS APPARTENANT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, avec 1 voix s'abstenant (M. CARRERE hors procuration)

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le dit marché avec l'opérateur économique retenu par la Commission d'appel d'offre, laquelle, réunie en date du 5 juillet 2018, a attribué le marché public à l'opérateur économique suivant :

Opérateur économique	Lieu	Simulations financières
METHODES ET PILOTAGE	75017 PARIS	282 482,46 euros HT

DCC2018-077 ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR LA COMMUNE D'EPINAY-SOUS-SENART

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 6 voix s'abstenant (MM. CARRERE (pouvoir BRISTOT), MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER)

ATTRIBUE la délégation de service public de distribution d'eau potable de la commune d'Épinay-sous-Sénart à l'opérateur économique suivant : SUEZ.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de délégation de service public à cet effet avec l'opérateur économique susmentionné

DCC2018-078 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SIVOM POUR LA MAINTENANCE ET LA FOURNITURE COMPLEMENTAIRES DE BACS DESTINES A LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commandes (ANNEXE N°13).

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'acte constitutif du groupement de commande.

DESIGNE parmi les membres du Conseil Communautaire 2 représentants du collège des membres titulaires (MM. FERNANDEZ DE RUIDIAZ, GRUERE) et 1 représentant (M. FERRIER) du collège des membres suppléants, sous réserve de la constitution d'une Commission AD HOC.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget des exercices correspondant.

DCC2018-079 MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT ISSU DE LA FUSION SICTOM DU HUREPOIX / SIREDOM

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les statuts modifiés (ANNEXE N°14) du syndicat issu de la fusion du SICTOM du Hurepoix et du SIREDOM annexés à l'arrêté interdépartemental n°2017-PREF.DRCL/854 du 20 décembre 2017 portant fusion entre le Syndicat Mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères des cantons d'Arpajon, Dourdan, Limours, Saint-Chéron et communes limitrophes (SICTOM du Hurepoix) et le Syndicat intercommunal pour le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (SIREDOM) ;

PREND ACTE de la nouvelle dénomination du syndicat mixte fermé à la carte : *Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM)*.

DCC2018-080 DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS COMPLEMENTAIRES AU SYAGE POUR LA COMPETENCE "MISE EN ŒUVRE DU SAGE"

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue des suffrages exprimés avec 7 voix contre (MM. MICHELANGELI, CANAS (pouvoir SURAT), CHEVALIER, JOSEPH, CARRERE (pouvoir BRISTOT))

PROCEDE au remplacement de Patric BRETHOUS par Annie FONTGARNAND au titre de la compétence GEMAPI ;

DIT que les délégués communautaires au SyAGE au titre de la compétence GEMAPI sont par conséquent :

	Titulaire 1	Suppléant 1	Titulaire 2	Suppléant 2
Brunoy	Laurent BÉTEILLE	Valérie RAGOT	Marie-Anne VARIN	Lionel SENTENAC
Boussy-Saint-Antoine	Clovis GRATIEN	Bruno LOGRONO	Romains COLAS	Bruno SEGUILLON
Crosne	<i>Patric BRETHOUS remplacé par Annie FONTGARNAND</i>	Ludovic FIGERE	Marcel CHAMPIOT	Didier CRASTES
Draveil	Richard PRIVAT	Serge GIOVANNACCI	Florence FERNANDEZ DE RUIDIAZ	Guy MAGUERO
Epinay-sous-Sénart	Georges PUJALS	Patrick TIESSÉ	Dominique MONGE- MANTAL	Philippe WELSCH
Montgeron	Sylvie CARILLON	Eric MAGADOUX	Michel NOËL	Pierre-Marie GUENIER
Quincy-sous-Sénart	Marc NUSBAUM	Acacia GAROU	Jacky GERARD	Carine FROGER
Vigneux-sur-Seine	Serge POINSOT	Mathilde KTOURZA	Patrick DUBOIS	Joël GRUERE
Yerres	Jean-Claude LE ROUX	Didier LECOZ	Gérard BOUTHIER	Paule FONTANIEU

DESIGNE les délégués communautaires au SyAGE au titre de la compétence « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » :

Sièges	Commune	Candidat délégué titulaire	Candidat délégué suppléant
1^{er}	Brunoy	Laurent BÉTEILLE	Marie-Anne VARIN
2^{ème}	Boussy-Saint-Antoine	Clovis GRATIEN	Romains COLAS
3^{ème}	Crosne	Annie FONTGARNAND	Didier CRASTES
4^{ème}	Draveil	Richard PRIVAT	Serge GIOVANNACCI
5^{ème}	Epinay-sous-Sénart	Dominique MONGE-MANTAL	Patrick TIESSÉ
6^{ème}	Montgeron	Sylvie CARILLON	Michel NOËL
7^{ème}	Quincy-sous-Sénart	Jacky GERARD	Marc NUSBAUM
8^{ème}	Vigneux-sur-Seine	Joël GRUERE	Patrick DUBOIS
9^{ème}	Yerres	Jean-Claude LE ROUX	Didier LECOZ

PRECISE que cette délibération se substitue à toute délibération antérieure portant sur le même objet.

DCC2018-081 ENGAGEMENT DE LA CAVYVS DANS UN PROJET D'EXPERIMENTATION DE LOCATION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE PORTE PAR ILE DE FRANCE MOBILITE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DONNE SON ACCORD pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine ;

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

DCC2018-082 ADHESION A L'ASSOCIATION GRAINE ILE-DE-FRANCE POUR L'ANNEE 2018

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité

ADHERE à l'Association GRAINE Ile-de-France ;

DIT que le montant de l'adhésion est inscrit au budget 2018 ;

AUTORISE le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires à l'effectivité de l'adhésion.

DCC2018-083 DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE VALORISATION ET PRESERVATION DU LAC MONTALBOT, A VIGNEUX-SUR-SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOPTE la motion ci-dessous relative à la préservation du Lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine ;

Réserve foncière de la Communauté d'Agglomération, la Fosse Montalbot, située à Vigneux-sur-Seine à proximité de la Seine, constitue un site naturel remarquable. Ses étendues d'eau entourées d'espaces végétalisés et sa biodiversité constituent un écosystème écologique qu'il convient de préserver. En outre, son lac et ses parcours forestiers doivent permettre de développer une activité de loisirs (nautisme, pêche, promenade) afin que les habitants du Val d'Yerres Val de Seine puissent se réapproprier ce joyau de nature en milieu urbain.

Sa valeur environnementale lui confère, à l'échelle de la CAVYVS, un intérêt stratégique de tout premier plan et l'inscrit, au-delà, dans la problématique d'une valorisation du fleuve et de la préservation du patrimoine naturel. Ainsi, le site du lac Montalbot est-il inscrit dans le périmètre des Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne.

Malheureusement, deux épisodes de pollution causés par un débordement de la Seine (mai 2016 et janvier 2018), ont gravement altéré la qualité des eaux (mortalité piscicole) et empêché depuis tout usage de loisir.

Par ailleurs, des occupations sans droit ni titre ainsi que des usages illicites dans sa partie comprise entre le lac et la voie de chemin de fer provoquent de manière récurrente des dégradations de la végétation, des dépôts sauvages de déchets qui menacent l'équilibre écologique du site.

C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine exprime sa volonté de s'engager dans une démarche partenariale avec les différents acteurs locaux intéressés par ce site remarquable - commune de Vigneux-sur-Seine, Conseil départemental de l'Essonne, Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE), Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE), associations impliquées - en vue de produire une étude partagée sur l'avenir du site de la Fosse Montalbot.

CHARGER le Président ou son représentant de transmettre cette motion auprès des partenaires institutionnels concernés ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la convention avec Essonne Développement (ANNEXE N°15)

AUTORISE le Président à signer la convention avec Essonne Développement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h36

Affiché le **20 JUIL. 2018**



François Durovray

François DUROVRAY
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne